

## Accord écrit relatif à la communication par e-mail

En vertu de la loi du 02 juin 2010

(à compléter, signer et renvoyer au bureau de votre syndic  
dans les plus brefs délais)

---

Par le présent écrit, je souhaite en ma qualité de copropriétaire ou d'unique représentant des éventuels autres copropriétaires de la propriété concernée (1),

(prénom et nom) :

en tant que copropriétaire d'un bien dans la Résidence

marquer mon accord écrit vis-à-vis de la transmission par e-mail et/ou internet de toute communication et information concernant la présente résidence, conformément aux dispositions de la loi du 02 juin 2010 relative à la copropriété (2).

Celle-ci inclut notamment le trafic e-mail et internet suivant :

- L'envoi des invitations aux assemblées générales
- L'envoi des invitations aux assemblées générales particulières
- L'envoi des rapports de ces assemblées générales
- La mise à disposition de tous les contrats en cours relatifs à l'immeuble
- La mise à disposition de documents utiles dans l'exécution du ratio legis de la loi, tels que l'acte de base, le règlement d'ordre intérieur (ROI) (liste non limitative).

J'accepte, en ma qualité de copropriétaire, que les éventuels coûts résultant de l'exécution des communications Internet par le SCP soient supportés par les majorités requises atteintes des actions représentées.

Par la présente, j'accepte également que la correspondance e-mail soit envoyée

uniquement à l'adresse e-mail suivante :

Je confirme, par la présente, que cette adresse sera considérée comme la seule juridiquement valable.

En cas de changement de l'adresse e-mail mentionnée ci-dessus, je m'engage à en informer immédiatement le syndic. Je reconnais également ne pouvoir exercer aucun futur recours en cas de non-communication du changement de mon adresse e-mail. En outre, j'accepte continuer à recevoir certains documents par la poste si les circonstances le dictent. Je peux révoquer en tout moment le présent accord moyennant l'accord écrit de tous les copropriétaires concernés par cette propriété.

Fait à \_\_\_\_\_

Le 1 \_\_\_\_\_

Signature(s) de tous les copropriétaires concernés

*Systématiquement précédée(s) de la mention manuscrite "lu et approuvé".*

(1) Si plusieurs personnes sont copropriétaires, par exemple mari et femme, veuillez indiquer l'unique personne qui représentera valablement toutes les autres.

(2) Le syndic n'est pas responsable des éventuelles pannes de communication électronique dues à des problèmes techniques.